



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2025, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS: 11-6516-6
Date de révision: 08/07/2025

Numéro de version: 15.00
Annule et remplace la
version du : 30/05/2023

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M™ Hot Melt Adhesive 3748 V0-PG, 3748 V0 Q, 3748 V0-TC

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Colle thermofusible

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: 3M Belgium BVBA/SPRL, Hermeslaan 7, B1831 Diegem
Téléphone: +32 (0)2 722 51 11
E-mail: CER-productstewardship@mmm.com
Site internet <http://www.3m.com/be>

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

+ 32 (0)2 722 54 23, hors d'heures d'ouvertures + 32 (0)2 722 5111, ou Centre Antipoisons + 32 (0)70 245 245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.

CLASSIFICATION:

Cancérogène catégorie 2 - H351

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 3 - Aquat. Chron. 3; H412

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:
ATTENTION.**Symboles :**

SGH08 (Danger pour la santé) |

Pictogrammes**Ingrédients :**

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
Trioxyde d'antimoine	1309-64-4	215-175-0	< 10

MENTIONS DE DANGER:

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE**Prévention:**

P280F	Porter un équipement de protection respiratoire.
P280K	Porter des gants de protection et un équipement de protection respiratoire.

AUTRES INFORMATIONS:**Précaution - Extra:**

Eviter le contact avec l'adhésif extrudé à chaud ou avec l'embout de l'applicateur. Eviter l'exposition directe des yeux aux vapeurs. En cas de contact de la peau/des yeux avec de l'adhésif chaud, rincer immédiatement à l'eau froide et couvrir avec une gaze stérile. Ne pas tenter de retirer l'adhésif. Faire soigner la brûlure par un médecin.

Contient 33% de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

2.3 .Autres dangers

Peut provoquer des brûlures.

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**3.1. Substances**

Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]
Copolymère éthylène-propylène (EPR)	(N° CAS) 9010-79-1	15 - 40	Substance non classée comme dangereuse
Résine hydrocarburée	Confidentiel	10 - 30	Substance non classée comme dangereuse

N,N'-éthylènebis(3,4,5,6-tétrabromophthalimide)	(N° CAS) 32588-76-4 (N° CE) 251-118-6	10 - 30	Substance non classée comme dangereuse
Polyéthylène	(N° CAS) 9002-88-4	1 - 20	Substance avec une limite nationale d'exposition professionnelle
Polymère butadiène-styrène	Confidentiel	1 - 20	Substance non classée comme dangereuse
Polypropylène	Mélange	1 - 10	Substance non classée comme dangereuse
Trioxyde d'antimoine	(N° CAS) 1309-64-4 (N° CE) 215-175-0	< 10	Carc. 2, H351 STOT RE 2, H373 Tox. aquatique chronique 2, H411
Cire de paraffine	(N° CAS) 8002-74-2 (N° CE) 232-315-6	1 - 10	Substance avec une limite nationale d'exposition professionnelle
Terpolymère éthylène-propylène-éthylidènenorbornène	(N° CAS) 25038-36-2	< 2	Substance non classée comme dangereuse

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement la peau à grande eau froide pendant au moins 15 minutes. NE PAS TENTER D'ENLEVER LE MATERIAU FONDU. Couvrir la zone affectée avec un linge propre. Consulter immédiatement un médecin.

Contact avec les yeux:

Laver immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. NE PAS TENTER D'ENLEVER LE MATERIAU FONDU. Consulter immédiatement un médecin.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Aucun symptôme ou effet critique. Voir section 11.1, informations sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits**Substance**

Aldéhydes
 Hydrocarbures
 Monoxyde de carbone
 Dioxyde de carbone
 Bromure d'hydrogène
 Cyanure d'hydrogène
 Cétones.
 Oxydes d'azote.
 Oxydes d'antimoine

Condition

Pendant la combustion.
 Pendant la combustion.
 Pendant la combustion.
 Pendant la combustion.
 Pendant la combustion.
 Pendant la combustion.
 Pendant la combustion.
 Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:**

Utiliser un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Se reporter à la section 8 pour les recommandations relatives aux EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un rejet accidentel dépasse les capacités de protection des EPI répertoriés à la section 8, ou est inconnue, sélectionner un EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenir compte des dangers physiques et chimiques du produit lors de cette opération. Des exemples d'ensembles d'EPI pour une intervention d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue de protection en cas de rejet de matière inflammable ; le port de vêtements de protection chimique si la matière déversée est corrosive, sensibilisante, irritante cutanée importante ou peut être absorbée par la peau ; ou le port d'un respirateur à adduction d'air à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des informations sur les dangers physiques et pour la santé, se reporter aux sections 2 et 11 de la FDS. Évacuer la zone. Ventiler la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:**

Pour usage industriel/professionnel seulement. Pas pour la vente au consommateur ou l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Utiliser l'équipement de protection individuel requis (p.e. des gants, des masques de respiration,...)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Pas conditions de stockage particulières

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Composés d'antimoine	1309-64-4	OELs Belgique	VLEP(Sb)(8 h):0.5 mg/m ³	
Cire de paraffine	8002-74-2	OELs Belgique	VLEP(vapeur) (8h):2 mg/m ³	
Concentrations moyennes en poussières (locaux à pollution spécifique)	9002-88-4	OELs Belgique	VLEP (fraction respirable) (8h): 3 mg/m ³ ; VLEP(fraction inhalable)(8h):10mg/m ³	
OELs Belgique : Belgique. Exposure Limit Values. VLEP Valeurs limites de moyenne d'exposition /				

Les procédures de surveillance recommandées: Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès du Centre de connaissance belge sur le bien-être au travail (BeSWIC).

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Aucun requis.

Protection de la peau/la main

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Epaisseur (mm)	Temps de pénétration
Caoutchouc nitrile.	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Normes applicables / Standards

Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136: Filtres types A & P

Dangers thermiques

Porter des gants anti-chaaleur lors de la manipulation de cette matière pour éviter des brûlures thermiques.

Normes applicables / Standards

Utiliser des gants testés selon la norme EN 407

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Solide
Aspect physique spécifique::	Solide cireux
Couleur	Jaune clair
Odeur	Douce de résineux
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Point de fusion / point de congélation	<i>Non applicable.</i>
Point/intervalle d'ébullition:	<i>Non applicable.</i>
Inflammabilité	Non applicable.
Limites d'inflammabilité (LEL)	<i>Non applicable.</i>
Limites d'inflammabilité (UEL)	<i>Non applicable.</i>
Point d'éclair:	280 °C [Méthode de test:COC]
Température d'inflammation spontanée	330 °C
Température de décomposition	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
pH	<i>la substance / le mélange n'est pas soluble (dans l'eau)</i>
Viscosité cinématique	<i>Non applicable.</i>
Hydrosolubilité	Nulle
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Coefficient de partage n-octanol / eau	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité	1,09 g/cm ³
Densité relative	1,09 [Réf. Standard :Eau = 1]
Densité de vapeur relative	Nulle
Caractéristiques des particules	<i>Non applicable.</i>

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques Volatils

Pas de données de tests disponibles.

Taux d'évaporation:

Non applicable.

Masse moléculaire:

Pas de données de tests disponibles.

Teneur en matières volatiles:

0 % en poids

Teneur en solides:

100 %

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

Non applicable

10.5 Matériaux à éviter:

Non applicable

10.6. Produits de décomposition dangereux:**Substance****Condition**

Non applicable

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008**Les signes et symptômes d'exposition**

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau:

Pendant le chauffage, des brûlures thermiques peuvent apparaître avec des signes / symptômes qui peuvent inclure une douleur intense, une rougeur et un gonflement et une destruction des tissus. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec les yeux:

Brûlures d'origine thermique : les symptômes peuvent inclure une forte douleur, rougeur, gonflement et destruction des tissus.

Ingestion:

Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Autres effets de santé:**Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer des effets sur un organe cible:**

Effets sur la peau : les symptômes peuvent inclure rougeur, démangeaison, acné, bosse sur la peau.

Cancérogénicité:

Contient une substance chimique / des substances chimiques qui peut/peuvent causer du cancer.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg
Copolymère éthylène-propylène (EPR)	Cutané	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Copolymère éthylène-propylène (EPR)	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
N,N'-éthylènebis(3,4,5,6-tétrabromophthalimide)	Cutané	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
N,N'-éthylènebis(3,4,5,6-tétrabromophthalimide)	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 51 mg/l
N,N'-éthylènebis(3,4,5,6-tétrabromophthalimide)	Ingestion	Rat	LD50 > 7 500 mg/kg
Résine hydrocarburée	Cutané	Jugement professionnel	LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Résine hydrocarburée	Ingestion	Jugement professionnel	LD50 7 000 mg/kg
Polymère butadiène-styrène	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Polymère butadiène-styrène	Ingestion		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Polyéthylène	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Polyéthylène	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Trioxyde d'antimoine	Cutané	Lapin	LD50 > 6 685 mg/kg
Trioxyde d'antimoine	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 2,76 mg/l
Trioxyde d'antimoine	Ingestion	Rat	LD50 > 34 600 mg/kg
Cire de paraffine	Cutané	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Cire de paraffine	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Polypropylène	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Polypropylène	Ingestion	Souris	LD50 > 8 000 mg/kg
Terpolymère éthylène-propylène-éthylidènenorbornène	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Terpolymère éthylène-propylène-éthylidènenorbornène	Ingestion		LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg

TAE = Toxicité Aiguë Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Copolymère éthylène-propylène (EPR)	Lapin	Aucune irritation significative
N,N'-éthylènebis(3,4,5,6-tétrabromophthalimide)	Lapin	Aucune irritation significative
Résine hydrocarburée	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Polyéthylène	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Trioxyde d'antimoine	Homme et animal	Irritation minimale.
Cire de paraffine	Lapin	Aucune irritation significative
Polypropylène	Homme et animal	Aucune irritation significative
Terpolymère éthylène-propylène-éthylidènenorbornène	Jugement	Aucune irritation significative

	professionnel	
--	---------------	--

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Copolymère éthylène-propylène (EPR)	Lapin	Aucune irritation significative
N,N'-éthylènebis(3,4,5,6-tétrabromophthalimide)	Lapin	Aucune irritation significative
Trioxyde d'antimoine	Lapin	Moyennement irritant
Cire de paraffine	Lapin	Aucune irritation significative
Polypropylène	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Terpolymère éthylène-propylène-éthylidène norbornène	Jugement professionnel	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Trioxyde d'antimoine	Humain	Non-classifié
Cire de paraffine	Cochon d'Inde	Non-classifié
Polypropylène	Homme et animal	Non-classifié

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
N,N'-éthylènebis(3,4,5,6-tétrabromophthalimide)	In vitro	Non mutagène
Résine hydrocarburée	In vitro	Non mutagène
Trioxyde d'antimoine	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Trioxyde d'antimoine	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Cire de paraffine	In vitro	Non mutagène
Polypropylène	In vitro	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Polyéthylène	Non spécifié	Multipl. espèces animales.	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Trioxyde d'antimoine	Inhalation	Multipl. espèces animales.	Cancérogène
Cire de paraffine	Ingestion	Rat	Non-cancérogène
Polypropylène	Non spécifié	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Toxicité pour la reproduction**Effets sur la reproduction et / ou sur le développement**

Nom	Route	Valeur	Organisme	Test résultat	Durée
-----	-------	--------	-----------	---------------	-------

			mes		d'exposition
N,N'-éthylènebis(3,4,5,6-tétrabromophthalimide)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Multiples espèces animales.	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	Pendant l'organogénèse
Trioxyde d'antimoine	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	LOAEL 0,25 mg/l	avant l'accouplement et pendant la gestation

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Trioxyde d'antimoine	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOAEL Non disponible	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
N,N'-éthylènebis(3,4,5,6-tétrabromophthalimide)	Ingestion	Coeur Système endocrinien système hématopoïétique Foie Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	90 jours
Trioxyde d'antimoine	Cutané	la peau	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Trioxyde d'antimoine	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	NOAEL 0,002 mg/l	1 années
Trioxyde d'antimoine	Inhalation	Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,043 mg/l	1 années
Trioxyde d'antimoine	Inhalation	sang	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,004 mg/l	Pas disponible
Trioxyde d'antimoine	Inhalation	pneumoconiosis	Non-classifié	Humain	LOAEL 0,01 mg/l	Exposition professionnelle
Trioxyde d'antimoine	Inhalation	Coeur	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,02 mg/l	1 années
Trioxyde d'antimoine	Ingestion	sang Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 418 mg/kg/jour	Pas disponible
Trioxyde d'antimoine	Ingestion	Coeur	Non-classifié	Rat	NOAEL Non disponible	Pas disponible
Cire de paraffine	Ingestion	Coeur	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 15 mg/kg/jour	90 jours
Cire de paraffine	Ingestion	système hématopoïétique Foie système immunitaire la peau Système endocrinien os, dents, ongles et / ou les cheveux muscles Système nerveux des yeux Rénale et / ou de la vessie Système respiratoire système vasculaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 500 mg/kg/jour	90 jours

Danger par aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

Section 12 : Informations écologiques

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat
Copolymère éthylène-propylène (EPR)	9010-79-1	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Résine hydrocarburée	Confidentiel	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
N,N'-éthylènebis(3,4,5,6-tétrabromophthalimide)	32588-76-4	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Polyéthylène	9002-88-4	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Polymère butadiène-styrène	Confidentiel	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Trioxyde d'antimoine	1309-64-4	Algues vertes	Point final non atteint	72 heures	EC50	>100 mg/l
Trioxyde d'antimoine	1309-64-4	N/A	Estimé	96 heures	EC50	2,12 mg/l
Trioxyde d'antimoine	1309-64-4	Vairon de Fathead	Estimé	96 heures	LC50	17,2 mg/l
Trioxyde d'antimoine	1309-64-4	Poisson	Estimé	96 heures	LC50	8,3 mg/l
Trioxyde d'antimoine	1309-64-4	Boue activée	Expérimental	4 heures	NOEC	6,1 mg/l
Trioxyde d'antimoine	1309-64-4	Truite arc-en-ciel	Estimé	28 jours	LC10	0,188 mg/l
Trioxyde d'antimoine	1309-64-4	Puce d'eau	Estimé	21 jours	NOEC	2,08 mg/l
Trioxyde d'antimoine	1309-64-4	Algues vertes	Expérimental	72	NOEC	2,53 mg/l

Cire de paraffine	8002-74-2	Algues vertes	Composant analogue	96 heures	EC50	>1 000 mg/l
Cire de paraffine	8002-74-2	Truite arc-en-ciel	Composant analogue	96 heures	LC50	>1 000 mg/l
Cire de paraffine	8002-74-2	Puce d'eau	Composant analogue	48 heures	EC50	>10 000 mg/l
Polypropylène	Mélange	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Terpolymère éthylène-propylène-éthylidènenorbornène	25038-36-2	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Copolymère éthylène-propylène (EPR)	9010-79-1	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Résine hydrocarburée	Confidentiel	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
N,N'-éthylènebis(3,4,5,6-tétrabromophthalimide)	32588-76-4	Expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	0 %BOD/ThO D	OCDE 301C
Polyéthylène	9002-88-4	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Polymère butadiène-styrène	Confidentiel	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Trioxyde d'antimoine	1309-64-4	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Cire de paraffine	8002-74-2	Composant analogue Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	40 %BOD/ThO D	OECD 301F - Manometric Respiro
Polypropylène	Mélange	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Terpolymère éthylène-propylène-éthylidènenorbornène	25038-36-2	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Copolymère éthylène-propylène (EPR)	9010-79-1	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Résine hydrocarburée	Confidentiel	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
N,N'-éthylènebis(3,4,5,6-tétrabromophthalimide)	32588-76-4	Expérimental BCF - Poisson	56 jours	Facteur de bioaccumulation	<3.3	
N,N'-éthylènebis(3,4,5,6-tétrabromophthalimide)	32588-76-4	Modèle Bioconcentration		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	9.8	Episuite™
Polyéthylène	9002-88-4	Données non	N/A	N/A	N/A	N/A

		disponibles ou insuffisantes pour la classification				
Polymère butadiène-styrène	Confidentiel	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Trioxyde d'antimoine	1309-64-4	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Cire de paraffine	8002-74-2	Modèle Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	10.2	Episuite™
Polypropylène	Mélange	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Terpolymère éthylène-propylène-éthylidènenorbornène	25038-36-2	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

12.4. Mobilité dans le sol:

Matériel	CAS N°	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
N,N'-éthylènebis(3,4,5,6-tétrabromophthalimide)	32588-76-4	Modèle Mobilité dans le sol	Koc	55 000 l/kg	Episuite™

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables

Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

Éliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produit dans une installation d'incinération de déchets autorisée. La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Les produits de combustion comprendront l'acide halogénique (HCl / HF / HBr). L'installation doit être capable de traiter les matériaux halogénés. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

08 04 09* Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.
 20 01 27* Peintures, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classé dangereux pour le transport

	Transport routier (ADR)	Transport aérien (IATA)	Transport maritime (IMDG)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.4 Groupe d'emballage	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.5 Dangers pour l'environnement	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température critique	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de classification ADR	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de ségrégation IMDG	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

<u>Ingrédient</u>	<u>Numéro CAS</u>	<u>Classification</u>	<u>Réglementation</u>
Trioxyde d'antimoine	1309-64-4	Carc. 2	Règlement (CE) N° 1272/2008, table 3.1
Trioxyde d'antimoine	1309-64-4	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)
Polyéthylène	9002-88-4	Gr.3: non classifié	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)
Polypropylène	Mélange	Gr.3: non classifié	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

Statut des inventaires

Contactez le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes à l'inventaire Chemical Control Act Coréen. Pour de plus amples informations veuillez contacter la division de ventes. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Australia National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme (NICNAS). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contacter la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Japan Chemical Substance Control Law. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contacter la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec la réglementation des Philippines RA 6969. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Les composants de ce produit sont conformes avec les exigences de notifications relatives aux nouvelles substances du CEPA. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de TSCA. Tous les composants requis de ce produit sont répertoriés dans la partie active de l'inventaire TSCA.

DIRECTIVE 2012/18/UE

Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1
Aucun

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2
Aucun

Règlement (EU) No 649/2012

Aucun produit chimique répertorié

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange. Des évaluations de la sécurité chimique pour les substances contenues peuvent avoir été effectuées par les déclarants des substances conformément au règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS**Liste des codes des mentions de dangers H**

H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:

Email - L'information a été modifiée.

Etiquette: Précaution CLP - Prévention - L'information a été modifiée.

Section 6: Rejet accidentel (Information personnelle) - L'information a été modifiée.

Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition :
- L'information a été modifiée.

Section 9: Inflammabilité (solide, gaz) information - L'information a été supprimée.

Section 9: Inflammabilité information - L'information a été ajoutée.

Section 09 :Caractéristiques des particules N/A - L'information a été ajoutée.

Section 11: Effets sur la santé - Inhalation (Information) - L'information a été modifiée.

Section 13: 13.1 Elimination des déchets - L'information a été modifiée.

Section 15 : Texte de la substance Seveso - L'information a été supprimée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volume des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

Les FDS de 3M Belgique sont disponibles sur <http://www.3m.com/be>